

Mesures d'urgence en cas de cyberattaque

Il peut arriver que, malgré toutes les mesures de précaution, vous soyez victime d'une cyberattaque. C'est pourquoi il est important que vous sachiez que faire dans un tel cas.

1. Isoler

- > Séparez immédiatement tous les systèmes du réseau. N'oubliez pas de débrancher le réseau sans fil.
- > Attendez que la police ait sauvegardé les traces avant de restaurer les systèmes.

2. Contacter

- > Contactez immédiatement la police. Des spécialistes vous conseillent et vous secondent dans la manière de procéder, sauvegardent les traces et enquêtent. Vous trouvez le numéro de téléphone du poste de police le plus proche sur www.suisse-epolice.ch
- > Des entreprises spécialisées privées vous aident à réparer votre infrastructure et le cas échéant à la restaurer.
- > Annoncez à MELANI les tentatives d'attaque non abouties.

En collaboration
avec la Police cantonale bernoise et MELANI



